

École Boucher-De La Bruère
7760 rue La Fontaine
Montréal, Québec
H1L 3H2



Procès-verbal
Conseil d'établissement
21 mai 2024, 18h

Présent-e-s:

Caroline Sauvageau
Geneviève Coly
Frédéric d'Aragon
Nathalie Grenier
O'Neill Langlois
Jacynthe Touchette
Lyza Fréchette

Absente: Fériel Bouchiha

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 18h06.
Le quorum est constaté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un point budget est ajouté au point d'information.
Un point sur les frais de civilité du Conseil d'établissement est ajouté en varia.
Adopté par Caroline Sauvageau.

3. Adoption du procès-verbal du 23 avril 2024

Le procès-verbal du 23 avril est adopté par Jacynthe Touchette.

4. Nouvelle des nôtres et bons coups

- L'enseignante de première année, groupe B, sera absente jusqu'à la fin de l'année, l'enseignante remplaçante sera donc là jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- La psychoéducatrice sera encore à Boucher de la Bruère l'année prochaine malgré une réduction de tâche. Elle comblera ses heures dans une autre école.
- Événement L'École ça marche : l'école est arrivée 2^e dans le concours avec un taux de participation de 94% et des prix ont été remis à certains élèves.
- L'événement Bienvenue à la maternelle s'est très bien déroulé et plusieurs nouveaux parents semblent souhaiter s'impliquer à l'École.

5. Mot du public

s.o.

6. Suivi du procès-verbal du 23 avril 2024

Tous les points de suivi sont abordés en 7. Points de discussions et de décisions.

7. Points de discussions et de décisions

- **Sorties éducatives**
Les sorties à la maison de la culture Mercier par le programme l'école et les arts 2024-2025 sont présentées au CÉ. Les groupes préscolaires et du premier cycle ainsi que les groupes du deuxième et troisième cycles assisteront chacun à deux pièces de théâtre (maternelles, 1A, 2A et 1/2B : *Dunort Pixel d'étoile* et *Mwana et le secret de la tortue* et 2/3, 3A, 4A, 4/5, 5/6 et 6A : *Les traditions – Les pères Péту* et *Il était une fois et quelques autres – François Lavallée*)
- **Suivi fête du Quartier (annulation)**
À l'approche de la date de l'événement, plusieurs éléments restaient à déterminer. Aucun commanditaire n'avait été trouvé dans le temps donné. L'événement n'avait pas encore été annoncé au public. Le CÉ a pris la décision d'annuler l'événement. Frédéric d'Aragon suggère d'entamer les démarches au courant de l'été pour organiser l'événement au début de l'année scolaire 2024-2025. Le CÉ est d'accord.
- **Panier de légumes comme financement**
Jacynthe Touchette a rempli le formulaire du programme Écoles enracinées et devrait avoir des nouvelles dans les prochaines semaines ou les prochains mois pour savoir si une ferme a été trouvée pour être jumelée à l'École. Si le minimum de vente de paniers requis n'est pas atteint (60 paniers), c'est à la ferme de décider si elle va de l'avant avec la vente ou si les commandes sont annulées et remboursées. Le risque financier pour l'École est donc minime. Jacynthe Touchette a inscrit que l'école anticipe vendre autour de 70 paniers.
- **Vente de chocolat : définition du but de la levée de fonds**
L'orientation de la levée de fonds, selon l'application des mesures dans les secteurs cibles, sera un projet de revitalisation sur le terrain de l'école pour organiser un espace pour une classe extérieure, l'achat de livres ou participer au financement de sorties scolaires.

8. Service de garde

- Discussion pour application HopHop.ca
Frédéric d'Aragon présente l'application HopHop qui pourrait servir à rendre plus rapide et efficace le départ des enfants le soir au service de garde. O'Neill Langlois participera sous peu à une rencontre avec d'autres directeurs d'établissements scolaires et sollicitera des commentaires à ceux qui utilisent l'application dans leur école.

9. Rapport des partenaires

Lyza Frechette a lu les faits saillants des dernières rencontres au niveau de la CSSDM et il n'y a rien à communiquer au CÉ mis à part qu'il devrait y avoir la création de plusieurs comités.

10. Point d'information

10.1 PEVR – projet éducatif

Rien de nouveau à communiquer.

10.2 Graduation

O'Neill Langlois a rencontré la mère qui organise l'événement. Elle a présenté un modèle d'invitation à envoyer aux parents. Il est prévu de tenir un événement de collation des grades (il n'y a pas de danse prévue). Les parents seront invités à une remise de diplôme le mercredi 19 juin. La tradition de la haie d'honneur avec tous les enfants de l'école aura lieu le jeudi 20 juin.

10.3 Modalités de l'entrée progressive des élèves

La rentrée progressive des enfants de maternelle pour l'année 2024-2025 se fera sur 4 jours. Mardi 27 août et mercredi 28 août, les enfants seront à l'école une heure. le Jeudi 29 août et vendredi 30 août, les enfants seront en classe une heure et demie le matin et l'après-midi. La première journée complète sera lors du lundi deux septembre.

10.4 Budget

Les finances de l'école se portent bien à plusieurs niveaux. Il y a un surplus de \$40,000 du service de garde puisque les groupes sont complets et engrangent davantage de paiements que le seuil d'opérabilité prévu. O'Neill Langlois a fait l'inventaire au CÉ des mesures et comment elles ont été dépensées au cours de cette année scolaire ainsi que le montant des fonds qui seront reportés pour 2024-2025.

Les dépenses dans le fonds 9 (fonds du CÉ) pour 2023-2024 sont :

- \$3,000 pour l'événement d'épluchette de blé d'Inde;
- \$3,750 pour l'émulation des élèves;
- Une dépense jusqu'à \$3,500 est aussi prévue pour la sortie de fin d'année au Camp Mariste.

11. Varia

- **Frais de civilité du CÉ**

Le CÉ utilisera une partie des \$400 de frais de civilité pour commander un repas lors de la dernière réunion de l'année scolaire. Le montant restant sera mis à contribution dans la dépense prévue du Fonds 9 pour la sortie de fin d'année au camp Mariste (discuté en 10.4) ou pour l'événement de graduation des élèves de sixième année. Proposé par Jacynthe Touchette, approuvé par Geneviève Coly.

Levée de l'assemblée à 19:03.

Points de suivi : Se renseigner sur le partenariat pour obtenir des bacs de jardinage pour l'école, sur les subventions pour l'aménagement de classes extérieures et sur l'utilisation de l'application HopHop par d'autres écoles.



Frédéric d'Aragon
Président



O'Neill Langlois
Directeur